

*"Obéissez à vos préposés,  
"et soyez leur soumis (car se sont eux qui veillent, comme devant  
"rendre compte de vos âmes), afin qu'ils le fassent avec joie, et non  
"en gémissant ; cela ne vous serait pas avantageux."*

HÉB. XIII, 17.

---

En la fête

de Notre Dame du Saint-Rosaire, 1900.

LE COMITÉ D'ORGANISATION, 1899.

---

A LA GLOIRE  
DE DIEU ET DE MARIE IMMACULÉE.

697/2

368